



Ouagadougou, le 20 JAN 2022

N°2022 - _____ /MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des étudiants burkinabè inscrits dans les **universités publiques marocaines**, que le **Royaume du Maroc** met à la disposition du Burkina Faso, **des bourses pour des études de licence professionnelle** au titre de l'année académique 2021-2022.

Le nombre de bourses disponibles est de **sept (07)**

Les candidats peuvent soumettre leur dossier de demande de bourse sur la plateforme **CAMPUS FASO** à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf.

Pour la procédure, une fois sur la plateforme :

- créer un compte **INE (Identifiant National d'Etudiant)** avec un mot de passe ;
- puis se connecter ;
- ensuite cliquer sur la rubrique bourse pour commencer à soumettre le dossier de candidature.

I- Conditions d'éligibilité

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants Burkinabè **inscrits dans les établissements** publics du Maroc et remplissant les conditions suivantes :

- être âgé de 27 ans au plus au 31 décembre 2021 ;
- avoir le niveau BAC + 2 des universités marocaines ;
- être inscrit en licence professionnelle au titre de l'année académique 2021-2022.

II- Composition du dossier

Le dossier de candidature à joindre sur la plateforme doit comporter les pièces suivantes :

- une fiche à télécharger sur la plateforme CAMPUS FASO et dûment remplie ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité burkinabè ;
- une copie légalisée des relevés de notes des deux (02) dernières années ;
- une attestation d'inscription en **licence professionnelle** au titre de l'année académique 2021-2022.

Les dossiers peuvent être soumis en ligne du **20 au 27 janvier 2022 à 23h59 min.** sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

NB :

- ***tout dossier incomplet est irrecevable.***
- ***les candidats ayant des inscriptions dans des établissements d'accueil privés ne sont pas éligibles.***

**P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**



Pr Mahamadou SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Chevalier de l'OIPA/CAMES